

# Saint-Sym'info

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°130 • JUILLET-AOÛT 2026



## CADRE DE VIE & SÉCURITÉ : DES ACTIONS RENFORCÉES

 [saintsymphoriendozon.fr](http://saintsymphoriendozon.fr)

# L'Espace Famille

L'ESPACE FAMILLE INOÉ CENTRALISE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIEN AVEC LA CRÈCHE, LE CENTRE DE LOISIRS ET LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

## 3 EN 1

L'Espace Famille regroupe :

- la crèche La Coccinelle
- le centre de loisirs : Pass Mercredi, Pass Vacances
- les activités périscolaires : garderie du matin, cantine, garderie du soir

## ACCÈS

Le lien de connexion est disponible sur le site internet [www.saintsymphoriendozon.fr](http://www.saintsymphoriendozon.fr) (page d'accueil, rubriques jeunesse et périscolaire).

Il est aussi accessible via l'application Saint-Sym'.

## AVANTAGES

- Fluidifier les échanges entre les familles et les services de la mairie
- Dossier et planning centralisés et communs pour l'ensemble des activités périscolaires et jeunesse
- Zéro pièce en doublon à fournir
- Factures en ligne
- Suivi en temps réel de son dossier
- Messagerie directe
- Planning par jour, par semaine ou par mois\* pour l'ensemble des réservations

\* fonction accessible en se connectant sur un ordinateur

## Inscriptions périscolaires démarrées

Les inscriptions pour la garderie et la cantine sont ouvertes jusqu'au vendredi 31 juillet, exclusivement via l'Espace Famille. Le portail est accessible aux foyers à jour du règlement de leurs factures.

Les inscriptions tardives resteront possibles mais les dossiers seront traités fin août.

**> Toutes les familles doivent inscrire ou réinscrire leurs enfants aux activités, cela ne se fait pas automatiquement ! Elles doivent ensuite réserver les jours concernés, de préférence à l'année pour éviter des oublis.**

## Règlement intérieur révisé

Des modifications ont été approuvées lors du conseil municipal du 23 juin, notamment concernant la révision du système de billet pour indiscipline et l'ajout d'un justificatif de domicile pour les pièces à fournir.

Vie scolaire : 04 78 02 36 30 (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00) ; viescolaire@saintsymphoriendozon.fr



## Restons informés

### Publication mensuelle de la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon (sauf en août)

Directeur de la publication : Arnaud Deleu  
 Conception graphique : Latitude Saint-Herblain  
 Mise en page : Catherine Ornon  
 Photos : ville de Saint-Symphorien-d'Ozon sauf mention  
 Photos couverture : signalements d'habitants via l'application Saint-Sym'  
 Impression : ICA  
 Tirage : 2 700 exemplaires  
 Distribution : services techniques municipaux

Hôtel de Ville  
 24 rue Centrale  
 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon  
 04 78 02 36 36

• [www.saintsymphoriendozon.fr](http://www.saintsymphoriendozon.fr)  
 • [www.lavillalouvier.fr](http://www.lavillalouvier.fr)

• [mairie@saintsymphoriendozon.fr](mailto:mairie@saintsymphoriendozon.fr)

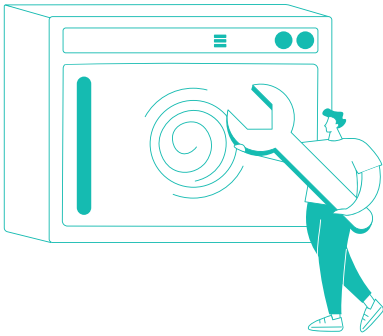
• Ville de Saint-Symphorien-d'Ozon  
 • Espace Louise Labé

**Application « Saint-Sym' » :**  
 • Info / Signalement : propreté, éclairage public, espaces verts / Notification

**> Pensez à sa mise à jour !**

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, signalez-vous !

## (FAIRE) RÉPARER AVANT DE JETER !



Votre four à micro-ondes, votre sèche-cheveux ou votre lave-linge ne fonctionne plus ? Avant de le remplacer, vous pouvez prolonger son utilisation grâce au bonus réparation. Un dispositif qui permet de réparer à moindre coût les appareils du quotidien.

> Pour en savoir plus et trouver un réparateur : <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/bonus-reparation>

Au niveau local, quatre associations du pays de l'Ozon (Les Jardins de Lucie, Ozon le sel, Tous Colibris, Vélo club de Simandres) se sont associées pour donner une seconde vie à vos objets cassés ou abîmés : menuiserie, petit électroménager, couture, vélo, informatique... Apprenez à les réparer avec l'aide des bénévoles.

 Repair café de l'Ozon

## ÉDITO



Chers Symphorinois(es),

La sécurité et le cadre de vie sont des priorités de la nouvelle équipe municipale. Monsieur le maire en assure la responsabilité finale, avec deux délégations que nous avons l'honneur d'exercer.

Nos objectifs sont clairs : agir pour une sécurité renforcée, des espaces communs apaisés et un cadre de vie amélioré.

Vous nous avez contactés pour répondre à des besoins immédiats, nous avons eu l'occasion de définir ensemble des premières solutions.

Nous sommes venus vous rencontrer lors de réunions de quartier. Les échanges constructifs ont été pris en compte. Ces rendez-vous seront reconduits dans les prochains mois.

D'ores et déjà, des actions concrètes ont été menées : mise en place de caméras de vidéoprotection, renforcement des routines propreté quotidiennes, procédure de lutte contre les dépôts sauvages, avec des premiers résultats encourageants.

**« Notre engagement est clair : agir dans l'intérêt général avec efficacité, proximité, écoute et disponibilité. »**

Vos contributions et votre implication sont précieuses et restent le fondement de l'action de l'équipe municipale.

Poursuivons ensemble cette dynamique constructive !

**Loïc Juvigny**

Conseiller municipal délégué à la Sécurité et à la Tranquillité publique

**Franck Slawinski**

Conseiller municipal délégué au Cadre de vie

## Agenda



### Pass Vacances été

Ouverture du centre de loisirs  
**du 6 au 31 juillet (sauf les 13-14)  
et du 24 au 28 août**



### Fête nationale

**Lundi 13 juillet**  
cf page 12



### Vogue

**Du 22 au 25 août**  
Centre-bourg

# Symphorines

42<sup>e</sup> édition

## LES SYMPHORINES SE PRÉPARENT

La foire se déroulera la journée du dimanche 6 septembre. Les rues symphorinoises et le parc Dupoizat s'animeront au gré des différentes animations : exposants professionnels, commerces locaux et marché des artisans, vide-greniers, manèges, forum des associations, exposition de peintures. Une place plus importante sera accordée à la restauration et de nouvelles implantations sont à prévoir. En projet, une foire aux livres et des animations pétanque et football. Plus de 200 stands sont attendus.

> Appel à candidatures pour le marché des artisans et la foire aux livres : [mairie@saintsymphoriendozon.fr](mailto:mairie@saintsymphoriendozon.fr)

## HENRI COCHET : LE BÂTIMENT PRÊT POUR LA RENTRÉE

Les associations, le centre de loisirs et les écoles se tiennent prêts pour le mois de septembre. Ils pourront réintégrer l'équipement sportif, entièrement rénové, pour leurs activités (danse, karaté, multisports). Toutes les salles seront refaites du sol au plafond et nouvellement équipées : tatamis pour l'aïkido et le judo, potences pour la boxe, paniers de basket... Les associations ont été invitées le 21 mai par la commune pour valider leurs espaces de rangement, choisir la couleur des tatamis ou celle des murs, en lien avec leur pratique (du bleu pour le tennis de table). À leur demande, des horloges seront ajoutées dans les pièces.

Le 2<sup>e</sup> étage, désormais accessible par ascenseur, comprend une grande salle pour les réunions et les temps conviviaux, équipée par la mairie d'éléments fonctionnels comme un réfrigérateur. Deux fenêtres ont été spécialement créées pour ce nouvel espace commun, demandé initialement par les acteurs associatifs.

Le réaménagement se poursuit avec l'isolation par l'extérieur du bâtiment, la reprise des façades, l'installation de panneaux photovoltaïques, puis par la pose de la signalétique. La fin des travaux est prévue au mois d'août.



Isolation par l'extérieur du bâtiment.

### Permanence état civil

Lundi 13 juillet, le service sera joignable par téléphone au 06 23 33 12 14, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 pour les déclarations de décès.

### La bibliothèque à l'heure d'été

Elle est ouverte en juillet (sauf le 13), le 1<sup>er</sup> août et à partir du 24 août. Venez faire le plein de culture !

### Jeunes diplômés à l'honneur

Les étudiants symphorinois ayant obtenu la mention très bien à leur examen de fin d'année seront invités à une réception organisée par la mairie. Une invitation valable quel que soit le niveau d'études : brevet, bac, études supérieures.

> Faites-vous connaître : [mairie@saintsymphoriendozon.fr](mailto:mairie@saintsymphoriendozon.fr)

### Service civique recherché

L'école maternelle des Marais recherche un jeune entre 18 et 25 ans. Ses missions : aider à la préparation des classes, encadrer des petits groupes d'enfants sous la responsabilité de l'enseignant.

24 h / semaine, de septembre au 4 juillet 2027

> Info et candidature à [ce.0692605g@ac-lyon.fr](mailto:ce.0692605g@ac-lyon.fr)

### Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Un accueil des nouveaux habitants est prochainement prévu avec l'équipe municipale. Faites-vous connaître pour partager un temps de rencontre convivial entre Symphorinois !

> 04 78 02 36 36 ; [mairie@saintsymphoriendozon.fr](mailto:mairie@saintsymphoriendozon.fr)

## Rencontre

**Échanges avec les élus** - dont le maire Arnaud Deleu et Geneviève Gleynat, adjointe à la Solidarité - et les membres du club amitié des retraités du val d'Ozon, le 6 juin, pour mieux se connaître.



## Représentation

**L'espace Louise Labé a accueilli l'atelier théâtre du collègue Jacques Prévert** pendant la dernière semaine de mai. Sur scène, 17 apprentis comédiens pour plusieurs représentations scolaires et une représentation tout public. Un projet porté par Nathalie, enseignante de français, et Jérôme de La Face Nord compagnie.



## Implication

**Nouvelle réunion du conseil municipal des enfants le mercredi 3 juin.** Les jeunes élus ont été sollicités pour donner leur avis sur le projet de skatepark et sur les droits et devoirs des enfants lors des activités périscolaires. Ils ont également tiré au sort 15 Symphorinois inscrits sur la liste électorale pour constituer une liste de potentiels futurs jurés d'assises. Une participation active pour une parole qui compte.



## Musique

**Apéro Concert le 13 mai au domaine Dupoizat avec le duo TandM.** Son répertoire a séduit la soixantaine de spectateurs qui a repris les refrains en chœur. Trois autres événements musicaux ont ponctué le mois.



Retour d'expérience sur l'exercice de déclenchement du plan communal de sauvegarde.

## CADRE DE VIE & SÉCURITÉ :

### DES ACTIONS RENFORCÉES

#### Vis mon job !

Au mois d'avril, les conseillers municipaux délégués Loïc Juvigny et Franck Slawinski ont passé une journée en immersion avec les agents de la propreté et la police municipale, au contact direct des problématiques relatives aux routines propreté, interventions auprès des habitants et plan de circulation. Il s'agissait de s'imprégner de leur travail quotidien pour mieux répondre aux attentes de la population.



#### Pour une propreté accentuée

**Routines quotidiennes, signalements accentués, passages plus fréquents de la balayeuse, sensibilisation accrue au tri et au fonctionnement des silos, engagement des agents : des actions renforcées pour une propreté accentuée.**

#### Lutte contre les dépôts sauvages : des résultats attendus

Une procédure municipale dite contradictoire a été mise en place au mois de mai, validée par les services juridiques des collectivités. Après identification des auteurs, une mise en demeure d'enlèvement sous deux semaines leur est envoyée. En cas de non-réponse, une injonction sous peine d'amende est transmise. En cas de non-exécution, la municipalité fixe librement l'amende avec un plafond à 15 000 € qui vient s'ajouter au règlement des frais d'enlèvement. Le produit de ces amendes est perçu directement par la commune. Pendant toute la procédure, le dépôt ne peut être enlevé par la municipalité avant la dernière phase. C'est pourquoi les services techniques ne peuvent retirer les dépôts faisant l'objet de cette procédure.

Deux procédures ont été engagées. La première ayant abouti à l'enlèvement par l'auteur des faits, qui avait été identifié par une caméra discrète sous contrôle de la police municipale. La deuxième est en cours à la date de rédaction.

Pour rappel, cette procédure est également applicable pour les dépôts à proximité des silos enterrés.



Enlèvement de cartons par les services techniques, chemin des Vaches.

## Mission propreté, une première !

Une « mission propreté » a été menée par les services techniques, le 15 juin sur l'avenue La Colombière. Au programme : nettoyage complet de la chaussée et des trottoirs. Objectif : rendre plus agréable le secteur, améliorer le cadre de vie des riverains et les activités commerçantes. Une mission rendue possible avec la coopération de tous et qui sera étendue à d'autres secteurs.

## Réunions de quartier : des rencontres, des actions

Deux réunions de quartier ont été organisées les 13 et 21 mai au Clos Hyvert et aux Marais. Au contact de la population, les élus et la police municipale ont recueilli les demandes des riverains en matière de sécurité et de cadre de vie : renforcement de la vidéoprotection, actions de sécurité routière (marquage au sol, feux, signalisation) et propreté. L'ensemble du plan sera présenté et mis en action dans les prochains mois. D'autres échanges seront organisés, au plus près des préoccupations des habitants.

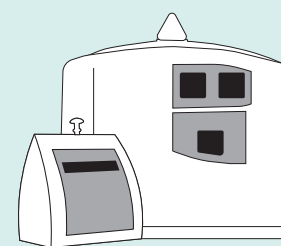


## Les forces de l'ordre sur le terrain

La police municipale compte trois agents, au contact quotidien des Symphorinois. Leurs missions s'étendent du contrôle du stationnement, aux signalements de police de proximité en passant par la collaboration avec la gendarmerie. La police municipale est également garante du contrôle de la vidéoprotection et de la transmission des données dans le cas d'infractions commises sur la commune.

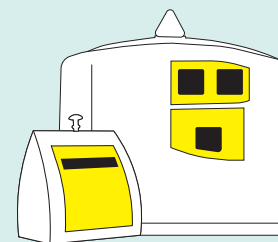
Une opération de gendarmerie a eu lieu début juin, avec l'intervention dans le centre-bourg d'une dizaine de gendarmes, y compris réservistes. Couplée à l'opération de la préfecture dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, cette intervention a permis la saisie de contraventions de sécurité routière, de consommation de stupéfiants et a marqué la présence des forces de l'ordre au niveau local.

La collaboration police municipale, gendarmerie, élus est d'ores et déjà accrue, avec des rendez-vous bilans réguliers et des actions concrètes conjointes, comme la sécurité routière.



### Silo gris : ordures ménagères

- > Dépôt de sacs poubelle jusqu'à 50 litres
- > Ne pas forcer le dépôt d'un sac (risque de blocage du système) mais utiliser un autre silo



### Silo jaune : emballages et papiers

- > Pas de cartons bruns ! Ils sont à déposer à la déchetterie
- Ouverture 6 jours / 7 :
- lundi, mercredi, vendredi, samedi : 8 h 30 – 12 h 00 ; 14 h 00 – 18 h 00
  - mardi : 8 h 30 – 12 h 00
  - jeudi : 14 h 00 – 18 h 00
- En cas de canicule orange :  
8 h 00 – 13 h 00

## Sécurité routière : les grands axes

### Priorité aux écoles

En matière de sécurité routière, la priorité est de sécuriser les écoles et le collège Jacques Prévert. Parmi les mesures à venir :

- Réfection de la signalisation routière et du marquage au sol
- Mise en place de dispositifs de réduction de la vitesse
- Pose de panneaux d'interdiction de fumer aux abords des écoles
- Révision de la circulation et du stationnement

En parallèle de ces mesures, la commune s'est engagée dans l'obtention à terme du label « Ville prudente » qui permet de plus grands investissements dans ce domaine.

### Stationnement repensé

Le plan de stationnement est en cours de révision, en particulier au Parc Municipal et rue Neuve, où des places de stationnement seront créées à partir de la rentrée de septembre. Dans le quartier des Marais, le stationnement sera revu pour une meilleure fluidité et une plus grande sécurité.

### Radar pédagogique... et mobile

Le radar pédagogique de la route d'Heyrieux sera également utilisé dans d'autres endroits stratégiques : entrées et sorties de ville, axes dangereux. Un dispositif utile aux conducteurs pour prendre conscience de leur vitesse et à la mairie pour mesurer la vitesse et le taux de fréquentation.

### Vidéoprotection renforcée

Les caméras de vidéoprotection ont été remises en fonctionnement au mois de mai. Les nouvelles caméras, qui ont fait l'objet de budget additionnel, ont été installées en juin. Leur utilisation se fera sous le contrôle de la police municipale. Il pourra être relevé plusieurs infractions et un meilleur taux de résolution des enquêtes de gendarmerie. Les moyens de contrôle seront mutualisés, notamment pour le contrôle de la vidéoprotection (visionnage et repérage).

Des caméras discrètes - dites « de chasse » - sont opérationnelles et permettent déjà des signalements et l'engagement de procédures lors de dépôts sauvages.

## Un exercice grandeur nature

Le plan communal de sauvegarde a fait l'objet d'un nouvel exercice le 9 juin dernier. Une inondation majeure avec l'évacuation d'une école a été simulée. Le scénario, écrit par des étudiants en BUT Hygiène, Sécurité, Environnement de l'université Lyon 2 et tenu secret jusqu'au jour J, a mobilisé élus, agents, pompiers et forces de l'ordre. L'objectif était de tester son organisation et sa coordination pour le rendre le plus performant possible en cas de vraie crise.

## 27

C'est le nombre de défibrillateurs sur Saint-Symphorien-d'Ozon. Un audit réalisé en mai relève une nécessaire remise à niveau du parc et une meilleure répartition sur des sites aisément accessibles. L'opération sera mise en place jusqu'au début de l'année 2027.

Les commissions Cadre de vie et Sécurité se sont réunies deux fois (mai et juin), avec leurs sept membres, de la majorité et de la minorité, incluant également les membres suppléants de la minorité. Le travail commun réalisé par ces commissions est de préparer les délibérations du conseil municipal et de valider les actions sur le terrain, et leur planification, ainsi que les plans de stationnement et de circulation.

### Les élus à votre écoute :

- [securite@saintsymphoriendozon.fr](mailto:securite@saintsymphoriendozon.fr)  
04 78 02 36 35
- [cadredeviesaintsymphoriendozon.fr](mailto:cadredeviesaintsymphoriendozon.fr)  
04 81 65 74 89
- sur rendez-vous en mairie

### Signalez toute anomalie constatée via l'application Saint-Sym' :

- Propreté - Voirie (hors stationnement)
- Éclairage public
- Espaces verts

Les autres thématiques ne sont pas traitées via l'application. Contactez l'accueil de la mairie ou la police municipale.

> Téléchargement gratuit sur App Store et Google Play



## CANICULE



### salle climatisée et registre à disposition

En cas de déclenchement du plan canicule orange, la salle du conseil municipal est mise à la disposition des habitants. Les personnes concernées se présenteront à l'accueil de la mairie, où elles seront orientées vers cet espace climatisé. Tout comme la bibliothèque, climatisée également, d'autres salles pourront être ouvertes (Jardin d'hiver par exemple).

Le Centre communal d'action sociale recense et assure le suivi des Symphorinois les plus fragiles (seniors, personnes isolées ou en situation de handicap). Le formulaire, intégré au *Saint-Sym'info* de mai, est aussi disponible en ligne et en mairie.

> 04 78 02 36 36

## CHALEUR : PENSEZ AUX PATTES DE VOTRE CHIEN !



Si le sol atteint 50 °C (l'équivalent de 25 °C à l'ombre), sa chaleur peut provoquer des brûlures. L'absence de glandes sudoripares aux coussinets des chiens les empêche de transpirer par les pattes et d'évacuer la chaleur par le sol. Pour des promenades sereines, évitez les heures les plus chaudes, testez le sol avec votre main, privilégiez l'ombre et l'herbe et hydratez votre animal régulièrement.

## PRÉVENTION NOYADES

En France, les noyades sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès et, parfois, de graves séquelles. À tous les âges et dans tous les lieux, la baignade comporte des risques : adoptez les bons réflexes pour prévenir les noyades car elles sont pour la plupart évitables :

- surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants, dans l'eau ou au bord de l'eau
- se baigner avec les jeunes enfants
- désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance
- apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible
- respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- privilégier les zones de baignades surveillées
- se renseigner sur les conditions météorologiques
- écouter son corps et reporter sa baignade en cas de fatigue ou de problème de santé
- prévenir un proche avant de se baigner
- rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques

> sante.gouv.fr



## Espèces invasives : Que faire ?

### Ambrosie

L'ambrosie est une plante dont le pollen est très allergisant. L'arrachage manuel est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollens et de graines.

> La signaler : <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr> ; Application « Signalement ambrosie » ; 09 72 37 68 88

### Frelon asiatique

Il constitue une véritable menace pour la biodiversité et en particulier pour les abeilles.

> Le signaler : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) ; Application « Frelon asiatique »

La destruction des nids, via le groupement de défense sanitaire (GDS), est gratuite pour les habitants. La mairie n'est pas gestionnaire de son élimination.

### Moustique tigre

Il est petit, zébré et pique en journée. Il peut être vecteur de maladies comme le chikungunya, la dengue ou le virus Zika. Sans eau, il ne se reproduit pas.

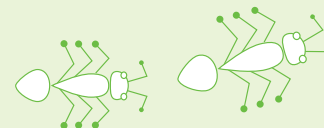
> + d'infos : <https://agirmoustique.fr>

### Fourmi charpentière

Elle est grande, noire, avec des tâches rouges, brunes ou jaunes. Elle laisse de la sciure visible et creuse des galeries propres dans le bois humide, fragilisé ou déjà dégradé. Les termites ne laissent généralement pas ce type de débris à l'extérieur.

> Comment la traiter ?

- Méthodes naturelles : appât, poudre, eau bouillante
- Produits du commerce : gel, poudre, appât
- Intervention professionnelle



## Ozon Agir

Quelques mois après notre installation, les projets engagés commencent à se concrétiser et plusieurs dossiers avancent au bénéfice des habitants.

Ces dernières semaines ont été marquées par les premières réunions de quartier. Ces rencontres ont permis d'échanger directement avec vous sur les sujets du quotidien : sécurité, circulation, cadre de vie ou encore entretien de la commune. Elles confirment l'importance du dialogue de proximité pour construire des réponses adaptées aux attentes des habitants.

Plusieurs projets attendus franchissent également de nouvelles étapes. L'extension des horaires de la crèche est désormais prête à être mise en œuvre afin de mieux accompagner les familles. Le futur skate park, imaginé avec les jeunes du Conseil municipal des enfants, entre dans sa phase opérationnelle. Une belle illustration de la place que nous souhaitons donner à la jeunesse dans la vie de notre commune.

D'autres actions, moins visibles mais tout aussi importantes, se poursuivent. Après la sortie de la carence et le retour de l'instruction des permis de construire, nous avons engagé un travail avec les services de l'État afin de préparer un développement harmonieux de Saint-Symphorien-d'Ozon. Notre objectif est de préserver l'identité de notre village tout en répondant aux besoins des habitants. Nous travaillons également avec les bailleurs sociaux afin de favoriser l'accès au logement pour les Symphorinois.

Dans un contexte budgétaire toujours contraint, nous poursuivons une gestion rigoureuse des finances communales. Cette exigence nous permet de concentrer les moyens sur les priorités identifiées : les équipements publics, la vie associative, la jeunesse et l'amélioration du cadre de vie, la sécurité.

La sécurité constitue d'ailleurs le thème central de ce numéro. Au-delà des actions menées au quotidien, un exercice grandeur nature du Plan Communal de Sauvegarde a récemment été organisé afin de mieux préparer la commune à faire face à d'éventuelles situations de crise.

Nous avons à cœur de mieux vous informer sur les projets et les actions engagées. Réseaux sociaux, *Saint-Sym'info*, réunions publiques ou rencontres de terrain permettent de partager régulièrement l'actualité municipale et de maintenir un lien direct avec vous.

Nous continuerons dans les mois à venir à agir avec sérieux, proximité et détermination pour préparer l'avenir de Saint-Symphorien-d'Ozon et améliorer concrètement votre quotidien.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

## Citoyens d'Ozon

Depuis plusieurs semaines, nous échangeons avec plusieurs commerçants de Saint-Symphorien-d'Ozon. Derrière leurs vitrines et leurs sourires, beaucoup nous font part d'une même inquiétude : leur activité est en net ralentissement depuis plusieurs mois.

Le contexte national et international n'y est évidemment pas étranger. Les tensions géopolitiques, la hausse du coût des carburants, ainsi que les difficultés croissantes du pouvoir d'achat pèsent sur le porte-monnaie des Symphorinois.

Mais les difficultés évoquées ne sont pas seulement liées au contexte économique. Plusieurs d'entre eux attirent également notre attention sur des problématiques locales qui méritent d'être prises en compte. Parmi elles, un point noir : la question du stationnement en centre-bourg. De nombreuses places sont occupées pendant de longues durées, empêchant une rotation suffisante des véhicules et compliquant l'accès aux magasins. Cette situation pénalise les commerces de proximité qui font vivre notre village au quotidien. Au niveau local, quelques clients en moins chaque jour peuvent rapidement avoir des conséquences importantes.

Nos commerçants participent pourtant pleinement à la vie de notre commune, créent de l'emploi, entretiennent le lien social et contribuent à l'attractivité de Saint-Symphorien-d'Ozon. Leur fragilisation doit nous alerter collectivement. Lorsqu'un commerce souffre, c'est tout le cœur du village qui s'affaiblit peu à peu.

Les annonces récentes concernant la sécurité, les aménagements ou les équipements municipaux témoignent d'une volonté d'agir. Nous espérons donc que des solutions concrètes pourront être étudiées rapidement pour faciliter l'accès au centre-bourg et soutenir l'activité économique : réflexion sur le stationnement, amélioration de l'accessibilité, accompagnement des initiatives économiques et dialogue régulier. Les commerçants n'attendent pas seulement des constats, mais des actions adaptées à leurs besoins et à la réalité du terrain.

Pour notre part, nous continuerons à être à leur écoute et à porter leurs préoccupations au sein du conseil municipal. Parce que la vitalité de nos commerces est aussi celle de notre commune, nous devons collectivement leur accorder toute l'attention qu'ils méritent.

## La Villa Louvier

### Exposition permanente

Histoire, milieux naturels et savoir-faire symphorinois  
 Entrée libre les samedis,  
 de 14 h 00 à 17 h 00  
 > Ouverture estivale : les samedis de juillet, le 1<sup>er</sup> et le 29 août

### Les Chroniques de La Villa Louvier



Très chers Symphorinoises et Symphorinois,

*Il se murmure dans les allées du parc Dupoizat, que la prochaine foire annuelle de Saint-Symphorien-d'Ozon réservera quelques charmantes surprises.*

*À cette occasion, La Villa Louvier et son jardin d'hiver ouvriront leurs portes à des artistes peintres pour une exposition placée sous le signe de la création et du talent local qui durera jusqu'au bout du mois d'octobre.*

*Mais ce n'est pas tout... à l'occasion des journées du patrimoine, un élégant quatuor de saxophone promet de faire résonner quelques notes de jazz.*

*L'endroit de cette rencontre musicale reste un secret encore bien gardé. Restez attentifs aux prochaines indiscretions.*

*Nous ne manquerons pas de vous en dire plus dans la prochaine chronique.*



## Vie associative

### CSO football

#### Saison en préparation

Rejoignez un club ambitieux et développez votre potentiel ! Vous êtes parents de futurs joueurs, joueurs, éducateurs ou bénévoles, intégrez un club avec un projet sportif ambitieux, sans oublier la convivialité et le partage des mêmes valeurs.  
 > Arezki Chibani, responsable technique du club et de l'école de football : 06 84 76 68 73 ; Jean-Pierre Djeranian, responsable du football à 11 : 06 51 12 87 76

> Pour suivre l'actualité   : CS Ozon Football  
 Présent au forum des associations, le dimanche 6 septembre.



### Ozon La Solidarité

#### Une association engagée

Après avoir relancé avec succès la participation des associations locales au Téléthon en 2021, Ozon La Solidarité a été officiellement créée en septembre 2025, sous l'impulsion de Géraldine Grosso, Sylvaine Sondaz Soulagnes et Michael Joan.

L'association récolte des fonds au profit de l'AFM Téléthon ainsi que d'autres œuvres caritatives reconnues d'utilité publique.

#### Ses objectifs

- Organiser des événements solidaires pour collecter des dons
- Fédérer les habitants autour d'actions caritatives conviviales
- Rassembler les associations symphorinoises et des communes voisines
- Soutenir des causes d'intérêt général, notamment la recherche médicale via le Téléthon

#### Des actions concrètes

- Organisation de la soirée Téléthon annuelle
- Mise en place de ventes solidaires et d'événements caritatifs
- Participation aux manifestations locales et municipales
- Collecte de fonds intégralement reversés à l'AFM Téléthon

#### Une dynamique collective

- Une vingtaine de membres engagés, de 17 à 81 ans
- Une cotisation annuelle accessible de 20 €
- Un réseau solide avec près de 40 commerces et entreprises partenaires et une quinzaine d'associations mobilisées

Ozon La Solidarité c'est avant tout une énergie collective intergénérationnelle, une forte implication du tissu local, une mobilisation durable pour une cause majeure.

> Particulier, entreprise ou association, vous pouvez agir en devenant membre, en participant aux événements, en soutenant les actions :  
 Géraldine Grosso : ozonlasolidarite@gmail.com ; 06 71 69 19 73



Remise des fonds au Téléthon à Saint-Priest

INFO

FESTIVITÉS DU

13

JUILLET

dès 20 h 00

BUVETTE  
PETITE  
RESTAURATION

Rugby club  
pays de l'Ozon

22 h 30

FEU  
D'ARTIFICE  
MUSICAL

DJ

Stade de football

